



Garrigue Vaunage &lt;garriguevaunage30@gmail.com&gt;

---

## Titres miniers d'hydrocarbures

---

Garrigue Vaunage &lt;garriguevaunage30@gmail.com&gt;

21 juillet 2017 à 13:05

À : muriel.thibaut@ecologique-solidaire.gouv.fr, muriel.thibaut@developpement-durable.gouv.fr

Cc : laurence.barnoin@gard.gouv.fr

Bonjour Mme Thibaut,

Après la mise en ligne des site [minergies.fr](http://minergies.fr) et [mineralinfo.fr](http://mineralinfo.fr), il y a quelques mois, nous avons noté la publication vers le 12 juillet dernier, en bas de la page "[Ressources en hydrocarbures de la France](#)" du site du ministère de la Transition... de la **carte** des "[Titres Miniers d'hydrocarbures au 01/07/2017](#)" et de la **liste** des "[Titres miniers en cours de validité](#)". La publication d'information relatives à l'objet de ce mél était attendue depuis fin 2015.

Nous notons cependant une régression dans la transparence sur ce sujet. En effet ;

- La carte bisannuelle des TMH n'est plus disponible, alors que son pendant pour la géothermie est mise en avant sur Minergies !
- Les Bulletins mensuels d'information, BMI, ne sont pas plus disponibles et l'apparent palliatif sur le site du CPDP outre qu'il soit payant n'apparaît que dans son édition de [juin 2015](#) !
- La **carte** au 1er juillet 2017 qui localise les permis et concessions de la **liste** ne donnent pas d'informations détaillées sur la période de validité en cours du TMH ainsi que sa vie juridique ; renouvellement, prolongation, prorogation, mutation, etc.
- Enfin par rapport à l'avancée mise en place par Mme Nicole Bricq en [juin 2012](#), l'information sur les demandes en cours est inaccessible, de même que l'accès aux documents composant les différentes demandes et leur accord ou rejet.

Nous regrettons fortement cet état de fait.

De plus nous ne comprenons pas la situation, par exemple, du permis "Plaines du Languedoc" détaillée dans notre analyse militante ; "[Vers la fin de l'omerta sur les permis ?](#)", et aussi d'autres permis.

Aussi, afin d'avancer dans la transparence sur ce sujet et dans la perspective du [Plan d'action français du Partenariat pour un gouvernement ouvert de juillet 2015](#), nous vous demandons de bien vouloir nous éclairer sur la situation des permis : Val-des-Marais, Saint-Just-en-Brie, tous les permis marqués d'un astérisque sur la liste supra et les permis régionaux ; Plaines du Languedoc, Montélimar, Plaine d'Alès, Bassin d'Alès, Navacelles (Mont Bouquet), Gaz de Gardanne et Rhône maritime.

Nous demandons aussi le rétablissement de la publication des informations liées aux demandes d'octroi, de renouvellement, etc.

Cordialement, Alain Roubineau  
06 73 94 66 97

--

Collectif "gaz de schiste Non merci" Garrigue-Vaunage, Gard  
<http://antischistegv.free.fr>